



Nombre de membres du Bureau :
- en exercice : 20
- présents titulaires : 18
- suffrages exprimés : 18
- pour : 18

DÉLIBÉRATION n° B2017/175

L'an deux mille dix-sept et le 20 octobre à 20 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social, sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur M SICARD a été désigné secrétaire de séance.

Présents : B. PLANO, F. DABEZIES, JP COMPAGNET, M. SICARD, A. DUCASSE, C. CORREGE, M. MARTIN, L. LAGES, E. DUCUING, JC CLARENS, J. DEVAUD, S. SIMOIS, J. ABADIE, N SALCUNI, B. FOURCADE, JP. CABOS, H. FORGUES, A. PIASER
Absents excusés : F ROYO, R LACOME.

Objet : Attribution d'une subvention à l'association des amis du Château Fort de Montoussé pour l'année 2017

L'association des amis du Château Fort de Montoussé sollicite une subvention de fonctionnement pour assurer l'entretien des ruines du château fort de Montoussé.

Cette subvention est accordée depuis 20 ans par l'ex-Communauté de Communes Neste Baronnies.

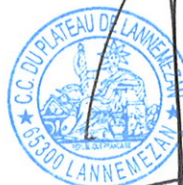
Dans le cadre de la compétence Développement touristique, Monsieur le Président propose d'octroyer une subvention de 900 € à cette association, qui permet la préservation d'un patrimoine culturel et historique du territoire.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, décide d'accorder une subvention de 900 € à l'association des amis du Château Fort de Montoussé pour l'année 2017.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO

Affichée le 25 NOV. 2017



Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.